

LAURÉATS des Prix AEQUITAS 2010



M. Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, Anne Lagacé, Véronique Bégin, Marie-Noëlle Bélanger-Lévesque et Julie Raymond de La Coalition féministe sherbrookoise et Mme Céline Dostie.

PRIX AEQUITAS RÉALISATION

2010

FINALISTES :

1. **Bernard Sévigny**, maire de Sherbrooke

Signataire 2008

L'impact de son engagement sur la représentation et la participation des femmes se remarque au sein du parti qu'il dirige ainsi qu'à la Ville de Sherbrooke dont il est le maire depuis novembre dernier.

2. **Claude Forgues**, d.g. de Centraide et président de la Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke.

Signataire 2008

Pour sa contribution à l'instauration de mesures structurantes en faveur de la parité dans deux instances décisionnelles où il siège et l'impact positif que son action a eue sur l'augmentation du nombre de femmes.

**LAURÉAT : M. Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke**

**(Texte lu par Céline Martel, membre du jury au cours de la Soirée Aequitas)*

Les critères qui ont guidé le jury dans cette catégorie étaient l'impact des gestes posés, les résultats vérifiables et l'effet d'entraînement que peuvent avoir des actions pour d'autres milieux.

Je dois dire que nous avons été impressionnés par les actions concrètes – et surtout structurantes – qui ont été posées par ces deux finalistes. Les deux dossiers nous ont démontré toute la pertinence de se doter d'objectifs clairs et de les inscrire dans une démarche structurée puisque les retombées sur la participation des femmes sont au rendez-vous rapidement.

À ce chapitre, l'engagement des deux finalistes est remarquable puisque, chacun dans leur sphère, leur contribution a eu ces effets immédiats en plus d'assurer une pérennité dans la poursuite de l'objectif de la parité de représentation des hommes et des femmes car des mesures structurantes ont été mises en place.

Ceci étant dit, nous avons pour mandat de décréter un gagnant.

Le lauréat du Prix Réalisation, M. Bernard Sévigny, s'est démarqué particulièrement par la constance de son action, les résultats observés et le rayonnement public qu'il donne à l'importance de la participation des femmes aux décisions.

Son engagement s'est traduit tant dans le discours que dans des gestes concrets. Ainsi, en tant que leader il a soutenu l'inscription de l'objectif de parité hommes-femmes dans les statuts de l'organisation qu'il dirige et a par la suite pris les moyens pour atteindre cet objectif.

On a pu observer des résultats de son action à plusieurs niveaux. Tout d'abord, la présence significative des femmes à l'exécutif du parti qu'il dirige et qui occupent des postes clés, tels la présidence et la vice-présidence. Puis, afin de soutenir le principe d'équité inscrit dans les statuts du parti municipal qu'il dirige, il a déployé des efforts significatifs au moment du recrutement de l'équipe de candidats avec pour résultat que 7 femmes ont fait partie d'une équipe de 15 candidats et candidates.

Sa conviction de l'importance de la participation des femmes s'est aussi affirmée dans des discours publics et dans des engagements au moment de la campagne électorale qu'il a menée.

Ayant inscrit l'engagement d'agir en faveur de l'équité hommes femmes dans sa plate-forme électorale, il y a donné suite dès à son arrivée à la mairie. Notamment, au moment du processus de sélection et de nomination aux présidences de comités à la Ville de Sherbrooke, il a veillé à ce que toutes les élues du conseil municipal obtiennent des responsabilités importantes. Ainsi, deux d'entre elles ont accédé au comité exécutif - qui est maintenant paritaire - et la présidence d'un comité stratégique majeur, celui de l'urbanisme, a été confiée à une femme.

Ce sont aussi des femmes qui président les comités de la culture, du développement social et communautaire et des relations interculturelles. Enfin, la présidence de Sherbrooke Innopole qui est la structure municipale du développement économique, a été confiée à une femme, ce qui est exceptionnel pour cette instance.

Certains et certaines d'entre vous se rappelleront que, l'an dernier, M. Sévigny était venu cueillir - au nom du Parti Renouveau Sherbrookoise - le prix Aequitas qui était dédié à une organisation. Cette année, c'est sur la base de l'engagement qu'il a pris personnellement, en tant que signataire du Manifeste sur la parité dans la gouvernance en Estrie, que son dossier a été évalué par le jury.

C'est la cohérence et la poursuite de son action à plusieurs niveaux, ainsi que les résultats tangibles au cours de la dernière année que le jury a retenu. Ayant une influence certaine dans de nombreuses instances locales ou régionale, on ne peut qu'espérer que cette façon de faire amènera à changer des choses dans d'autres milieux.

Au nom du jury, il me fait plaisir, M. Sévigny, de vous remettre ce prix Aequitas en guise de reconnaissance de votre action et d'encouragement à maintenir ce leadership à l'égard de la parité hommes femmes.

FÉLICITATIONS !

Céline Martel,

Membre du jury Aequitas 2010

FINALISTES :

1. Sonia Cloutier, mairesse de Val Racine

Signataire 2008

Pour...

L'audace, le leadership et la créativité dont elle a usé afin de permettre à une jeune mère de famille de réaliser son ambition politique tout en lui permettant de le faire dans les meilleures conditions. Cette action a aussi eu pour impact de conserver une représentation paritaire au conseil municipal.

2. Céline Dostie, dirigeante dans le mouvement Desjardins

Signataire 2008

Pour...

L'engagement, la détermination et la cohérence de la démarche qu'elle a mise en oeuvre, étape par étape, afin de contourner les objections et convaincre du bien-fondé de se doter d'objectifs clairs pour atteindre la parité dans l'instance où elle siège.

3. Ricky Lewis, conseiller régional, FTQ-Estrie

Signataire 2009

Pour...

Sa conviction de l'importance d'une gouvernance partagée et les efforts qu'il met à trouver des solutions pour contourner les obstacles qui nuisent à la participation des femmes dans la structure décisionnelle de son organisation.

**LAURÉATE : Mme Céline Dostie**

**(Texte lu par M. Roger Tremblay, membre du jury au cours de la Soirée Aequitas)*

Ce prix veut souligner particulièrement la qualité de l'engagement et des efforts entrepris par le ou la signataire. On a ainsi évalué l'audace et la détermination de la personne, la créativité des moyens et la pertinence de la démarche qui a été privilégiée en fonction du contexte ou d'obstacles particuliers qu'il fallait prendre en compte.

Le caractère exemplaire est important dans cette catégorie. En effet, intégrer l'objectif de parité hommes-femmes dans nos cultures organisationnelles exige de sortir des sentiers battus et de repenser une culture de fonctionnement, parfois établie de longue date. C'est pourquoi les modèles sont encore essentiels en cette matière.

Et, croyez-moi, les trois finalistes Coup de cœur nous ont offert des exemples probants qu'on peut faire bouger les choses. Chacun et chacune à leur manière, ils ont su adapter leur stratégie en fonction de contraintes particulières, contourner des obstacles et proposer des avenues qui peuvent inspirer d'autres milieux.

La lauréate que le jury a retenue, Mme Céline Dostie, s'est démarquée par son engagement, sa détermination et la cohérence de la démarche qu'elle a entreprise, étape par étape, et qui s'est déployée sur un an.

Convaincue qu'il fallait donner un coup de barre afin de redresser la situation dans l'instance où elle était la seule femme auprès de 14 hommes, elle s'est mise à l'œuvre dès après avoir signé le Manifeste sur la parité dans la gouvernance en novembre 2008.

- En décembre 2008, Mme Dostie dépose une copie du Manifeste à la réunion de son conseil d'administration et demande de mettre le sujet de la gouvernance à l'ordre du jour d'une de leurs prochaines séances.
- Le mois suivant, elle distribue à chacun des administrateurs une copie du Manifeste pour que ceux-ci puissent en prendre connaissance.

- En attendant que le sujet soit à l'ordre du jour, elle prépare son intervention, fait des recherches et en discute avec certains collègues.
- Elle reçoit notamment l'appui de son président qui, de plus, acceptera de signer le Manifeste pour la parité dans la gouvernance en novembre 2009.
- Forte de ce soutien, elle poursuit sa préparation et conçoit une présentation power point qui fait état de la participation des femmes dans différents lieux de gouvernance et plus particulièrement au sein du mouvement Desjardins.
- Cet outil sert d'amorce pour la discussion qui s'est tenue à la réunion du conseil d'administration de la Caisse du Nord de Sherbrooke le 4 novembre 2009 (un an plus tard...). Lors de cette séance, le C.A entérine une résolution à l'effet d'adopter et de poursuivre l'objectif d'augmenter le nombre de femmes au conseil d'administration à 20% d'ici 3 ans et à 40% d'ici 5 ans.
- Elle s'affaire ensuite à rendre la chose possible, notamment en multipliant les démarches pour qu'il y ait des femmes qui se présentent au poste d'administratrice à l'assemblée annuelle de la Caisse qui se tient en avril 2010.
- Et elle gagne son pari puisque 4 femmes siègent maintenant au conseil d'administration, ce qui représente 26%.
- Mme Dostie souhaite que le principe de parité s'étende non seulement à sa caisse mais aussi à l'ensemble du Mouvement Desjardins. Représentante de sa caisse au Congrès des Caisses Desjardins du Québec en mars 2010, elle en a profité pour déposer un élément de réflexion pour favoriser les échanges sur la parité hommes-femmes dans le cadre du prochain congrès provincial.

Mme Céline Dostie a mené son dossier étape par étape et en s'assurant que chaque phase était solide. Elle s'est approprié la structure de Desjardins en l'étudiant pour pouvoir moduler ses interventions. Elle a su prendre en compte les obstacles et les raisonnements divergents pour adapter plus justement son argumentaire en faveur de la parité.

Il me fait don plaisir, au nom du jury, de vous remettre le prix Coup de cœur pour souligner la qualité de votre engagement, votre détermination et le leadership que vous exercez dans votre milieu en faveur d'une représentation équitable des femmes.

À n'en pas douter, vous constituez un exemple inspirant pour nous tous et toutes.

FÉLICITATIONS !

Roger Tremblay

Membre du jury Aequitas 2010

FINALISTES :**1. Marie-Noëlle Bélanger Lévesque**

Une jeune femme qui relève avec brio le défi de la conciliation famille-études-travail et implication sociale. Plus jeune marcheuse du contingent du Bas St-Laurent lors de la Marche mondiale des femmes en 2000, elle n'a pas cessé son engagement depuis et notamment ici, en Estrie, où on la retrouve au Forum jeunesse, à l'organisation du 8 mars, à La coalition féministe sherbrookoise ou comme conférencière. On dit d'elle que le mot « dévouement » est celui qui la définit le mieux.

2. La Coalition féministe sherbrookoise

Un collectif de jeunes citoyens et citoyennes qui se sont donné pour mission d'informer, de sensibiliser et de mobiliser la population autour de l'enjeu de l'égalité. Informer en publiant trois numéros d'une revue en l'espace d'un an. Sensibiliser en allant rencontrer les gens directement dans leur milieu et mobiliser en organisant des activités publiques. Ce groupe qui a à peine 2 ans a déjà démontré tout son dynamisme et sa pertinence.

**LAURÉATE : La Coalition féministe sherbrookoise**

**(Texte lu par M. Philippe Langlois, membre du jury au cours de la Soirée Aequitas)*

Le Prix Aequitas de la Relève veut souligner l'engagement de jeunes personnes ou d'organisation qui contribuent à assurer une relève qui est soucieuse de l'égalité hommes-femmes, cette valeur étant la pierre d'assise essentielle à l'édification d'une nouvelle culture de gouvernance.

Les dossiers que nous avons eu à analyser illustrent très bien cette relève. Des jeunes femmes et jeunes hommes qui, à leur façon, poursuivent la quête de l'égalité hommes-femmes et s'engagent concrètement pour faire valoir cet enjeu dans notre société. Dans la catégorie de la Relève, nous avons eu à conjuguer avec une difficulté particulière, c'est-à-dire comparer la contribution d'une personne à celle d'un groupe. Nous avons d'ailleurs fait des suggestions pour pallier à cette difficulté dans l'avenir.

Mais, nous sommes confortés par le fait qu'il n'y a pas de perdant puisque en remettant le prix de la Relève à La Coalition, nous reconnaissons du même coup l'engagement de l'autre finaliste, Mme Bélanger-Lévesque, qui est aussi active au sein de ce groupe.

La Coalition féministe sherbrookoise est un regroupement de jeunes citoyens et citoyennes qui se sont donné pour objectif principal de diffuser le plus largement possible l'idéologie féministe et ses diverses analyses et interprétations. Réunis de manière spontanée en vue de la journée du 8 mars 2009, leur collaboration s'est établie dans l'esprit de l'éducation populaire autonome. Leur leitmotiv : Ce sont les personnes qui se regroupent et réfléchissent sur une situation qui décident de l'action à prendre.

Leur première action a ainsi découlé de leur besoin d'informer la population et de laisser des textes. De là est née la revue qui porte le nom de La Coalition. À ce jour, 3 numéros ont été réalisés de toute pièce et diffusés largement grâce à l'énergie et l'implication des membres.

Parce que La Coalition veut rejoindre le plus grand nombre possible, elle veille à ce que la revue aborde une variété de dossiers en lien avec les conditions de vie et les luttes des femmes, mais tente aussi d'inciter les hommes à s'exprimer librement sur les injustices qu'ils veulent dénoncer.

La Coalition s'est aussi donné comme principe de base de toujours combiner les parutions de la revue avec une ou des actions. Se reconnaissant une mission de démocratiser la pensée féministe, la Coalition distribue gratuitement la revue et organise des événements publics. Au-delà du milieu féministe, la Coalition fait le choix de sortir de ce qu'elle appelle sa « zone de confort » afin de réellement rejoindre la population qui est porteuse de la culture dominante. On les voit faire la distribution de la revue sur la rue, dans des endroits publics du centre-ville ou encore à la Place Belvédère.

L'originalité de cette toute jeune organisation s'illustre aussi dans son fonctionnement. Ainsi, elles ont instauré le principe de coordination rotative afin de mieux partager l'expertise et de susciter une relève. Elles soutiennent que l'instabilité que peut engendrer un tel fonctionnement est grandement compensée par l'énergie nouvelle que cela assure.

Cette originalité, leur audace et leur détermination sont d'ailleurs reconnues par de nombreux groupes et individus qui voient en elles beaucoup de potentiel et qui leur offrent soutien financier et aides de toutes sortes. La Coalition est d'ailleurs reconnue au-delà des frontières de l'Estrie.

Pour toutes ces raisons, le jury est heureux de remettre le Prix Aequitas de la Relève à la Coalition féministe sherbrookoise en reconnaissance de leur engagement profond envers l'égalité hommes-femmes, un engagement ancré tant dans l'action terrain que par une contribution intellectuelle à la réflexion sur l'enjeu de l'égalité. Nous soulignons de plus l'ampleur de l'effort déployé en si peu de temps et le rayonnement de leur action dans plusieurs milieux.

Nous reconnaissons là tous les ingrédients d'une relève prometteuse pour notre communauté.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS !

Philippe Langlois

Membre du jury Aequitas 2010